

Extrait du registre des délibérations de la Ville de Villeneuve d'Ascq

Conseil municipal du mardi 4 avril 2023

N° VA_DEL2023_32

Objet : Séjour chantier jeunes 2023 à Rémuzat

L'an deux mille vingt-trois, le 04 avril à 18h45, le conseil de municipal de Villeneuve d'Ascq s'est réuni en l'hôtel de ville, lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Gérard CAUDRON, maire, suite à la convocation qui a été adressée à ses membres cinq jours francs avant la séance, laquelle convocation a été affichée à la mairie, conformément à la loi.

Étaient présents tous les membres en exercice à l'exception de Saliha KHATIR, ayant donné pouvoir à Alexis VLANIDAS, Yohan TISON, ayant donné pouvoir à Graziella MOENECLAËY, Charlène MARTIN, ayant donné pouvoir à Gérard CAUDRON, Alizée NOLF, ayant donné pouvoir à Maryvonne GIRARD, Claudine REGULSKI, ayant donné pouvoir à Pauline SEGARD, Violette SALANON, ayant donné pouvoir à Innocent ZONGO, Dominique GUERIN étant absent.

Dans le cadre de sa politique d'accompagnement social des jeunes de la Ville de Villeneuve d'Ascq, la Maison des Genêts et le service prévention de la délinquance de la Ville organiseront du 2 au 9 juillet 2023 un séjour chantier jeunes pour 6 jeunes de 18/25 ans sur le site municipal de la Ferme de la Donne à Rémuzat dans la Drôme.

Ce séjour entre dans le cadre du projet de fonctionnement du secteur prévention de la délinquance jeunesse de la Maison des Genêts et du service prévention de la Ville.

Les jeunes éligibles au séjour chantier jeunes sont principalement des jeunes, filles et garçons accompagnés par les travailleurs sociaux intervenants dans les structures préalablement citées ci-dessus.

En effet pour la plupart, les jeunes ciblés cumulent de gros handicaps, qu'ils soient liés à leur santé, leur logement, leur insertion professionnelle et souvent tout à la fois.

Ce séjour sera l'occasion de dresser un bilan réaliste, de leur environnement, de leur situation afin qu'ils puissent prendre conscience de leurs responsabilités avant d'arriver à des extrémités qui pourraient les replonger dans la marginalisation.

Les objectifs généraux recherchés à travers ce séjour chantier jeunes sont :

- de travailler la dynamique de groupe,
- de valoriser les compétences de chacun,
- de redonner du sens au travail
- de créer des liens sociaux,
- d'instaurer une relation de confiance entre les jeunes et les accompagnateurs afin de favoriser un climat convivial propice à la communication et aux

échanges.

Afin que l'engagement des jeunes dans ce séjour chantier jeunes soit régulier un contrat d'engagement est signé au début des inscriptions.

Par ailleurs, les dépenses liées au fonctionnement (transport, alimentation, location de véhicule, prestations de services, etc) seront prises en charge à hauteur de 18,5 % par la Mission Locale Adélie et 61,7 % par la Ville de Villeneuve d'Ascq.

Le projet global de fonctionnement du séjour chantier jeunes est joint en annexe.

Après avis de la Commission n°3 Solidarité, sécurité, vie quotidienne, vie associative, état civil, cimetières, participation citoyenne, action sociale du mardi 14 mars 2023, Il est proposé aux membres du conseil :

- de mettre en œuvre le projet chantier jeunes à Rémuzat;
- d'approuver le partenariat avec les partenaires cités dans le descriptif du projet;
- d'autoriser les dépenses liées au séjour chantier jeunes à Rémuzat.

Politique publique (domaine-action-activité) : 08.2.3 Maison des genêts

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité des présents et des représentés cette proposition.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Gérard CAUDRON



Extrait de la présente délibération a été affiché le vendredi 7 avril 2023 à la porte de la mairie, en exécution des dispositions des articles L.2121-25 et R.2121-11 du code général des collectivités territoriales

Date AR Préfecture :

le 7 avril 2023

SEJOUR CHANTIER JEUNES A REMUZAT

DU 2 AU 9 JUILLET 2023

MAISON DES GENÊTS /SERVICE PREVENTION ET SANTE

DESCRIPTIF DU PROJET

Zone d'intervention et dates :

Le séjour se déroule dans la Drôme à Rémuzat, plus particulièrement à la Ferme de la Donne du 2 au 9 juillet 2023.

Objectifs de l'action :

Les objectifs principaux de l'action sont de :

- Créer une rupture chez le jeune
- Développer la relation de confiance entre le jeune et le professionnel
- Initier les jeunes à des savoirs faire
- Permettre aux jeunes de se dépasser par le biais d'activités physiques et sportives
- Travailler de manière conviviale sur la vie en collectivité

Contenu du projet / Supports de l'action

Il est proposé un séjour de 7 jours dans la Drôme Provençale, plus précisément à Rémuzat où la commune de Villeneuve d'Ascq détient une ferme où sont organisés les centres de vacances de la Ville de Villeneuve d'Ascq.

Durant le séjour, des travaux de rénovation du bâtiment, l'installation d'une dalle de béton et le montage des tentes familiales du séjour vacances familles seront réalisés par les jeunes.

L'Animateur Insertion Prévention Jeunesse de la Maison des Genêts et l'Éducateur spécialisé du service Prévention encadreront les différents travaux à effectuer sur place en lien avec les services techniques de la ville qui auront établi une feuille de route et un cahier des charges. Parallèlement à ce chantier, des activités à vocation sportives dans des milieux spécifiques seront proposées avec un guide de moyenne montagne diplômé d'État. Les activités prévues sont de la randonnée pédestre et de la randonnée aquatique qui viendront en alternance avec le chantier.

Déroulement / calendrier de l'action

- En amont (février à juin) : repérage des jeunes – entretiens individuels – réunions collectives - organisation de l'action – autofinancement- élaboration d'un planning et un budget prévisionnel
- Sur place (juillet 2023) : réalisation du chantier et des activités sportives – temps collectifs (repas, sorties.) – temps d'échanges avec les professionnels.
- Après l'action (juillet à octobre) : bilan de l'action – restitution lors de temps forts proposés par les différentes structures (portes ouvertes, Assemblée Générale..) Continuité de l'accompagnement socioprofessionnel avec les partenaires adéquats et enclenchement de démarches afin de solutionner les différentes problématiques repérées.

ENCADREMENT SPÉCIFIQUE À L'ACTION

- Un éducateur spécialisé du service Prévention de la ville.
- Un animateur insertion prévention jeunesse de la Maison des Genêts (Maison de quartier municipale).
- Un guide de montagne prestataire du projet diplômé d'Etat.

LE PARTENARIAT

- La Ville de Villeneuve d'Ascq : mise à disposition de 2 agents, du matériel nécessaire au chantier– participation financière – collaboration avec le service technique – suivi des jeunes.
- Adélie de Villeneuve d'Ascq/Mons en Baroeul : suivi des jeunes et participation financière au projet.
- Les foyers de jeunes travailleurs
- La Maison Nord Solidarités pour le suivi de certains jeunes et de leur famille
- Le CCAS pour le suivi de certains jeunes et de leur famille

LE SUIVI

Les modalités et critères d'évaluation du projet se découpent en plusieurs thématiques :

- **La conformité de l'action au regard de ce qui était prévu**
 - Réalisation des tâches
 - Réalisation des activités
 - Nombre de 6 jeunes
 - Ressenti global (cohésion de groupe, respect des règles, temps collectifs.)
 - Participation du groupe à toutes les étapes (autofinancement, chantier, restitution...)
- **L'apport de l'action dans le parcours du jeune**
 - Approfondissement du projet du jeune.
 - Développement de la relation entre jeune et professionnel.
 - Sorties positives à l'issue du chantier - Avancement dans le parcours.
 - Acquisition de savoirs faire et de savoirs être.
- **Le partenariat dans l'action**
 - Implication des partenaires durant toute la durée du projet.
 - Qualité du travail partenarial entre professionnels et envers le public.

BUDGET PREVISIONNEL SEJOUR CHANTIER JEUNES A REMUZAT 2023

DEPENSES		RECETTES	
Hébergement (1/2 Pension) :	5 200,00 €	Ville de Villeneuve d'Ascq :	5 000,00 €
Location véhicule :	700,00 €	Mission Locale/Adélie :	1 500,00 €
Péages + carburants :	500,00 €	Autofinancements :	1 100,00 €
Alimentation :	500,00 €	Annappes Entr'aide :	500,00 €
Prestations (Guide) :	1 200,00 €		
TOTAL	8 100.00 €	TOTAL	8 100.00 €

